



SCHÉMA DÉPARTEMENTAL EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES 2011-2016

Vos interlocuteurs

Jacques SORIA

jsoria@cekoia.eu

06.99.30.36.63

Jessica CHAMBA

jchamba@cekoia.eu

06 15 11 13 45

CEKOÏA Conseil

38 rue des Mathurins

75008 PARIS

RCS Paris 513 724 021

Réunion de présentation du 20 septembre 2011

Ordre du jour



Mots d'accueil

Rappel de la méthodologie d'élaboration du schéma

Rappel de l'architecture globale du schéma

Présentation des axes stratégiques et des actions retenues

Méthodologie de suivi de la mise en œuvre du schéma

Point sur les actions démarrées

Communication autour du schéma

Echanges

➤ **Corinne Imbert**

***Vice-Présidente du Conseil général en charge
des affaires sanitaires et sociales, de la
solidarité et de la cohésion sociale***

➤ **Gérard Récugnat,**
Délégué territorial ARS

Ordre du jour



Mots d'accueil

Rappel de la méthodologie d'élaboration du schéma

Rappel de l'architecture globale du schéma

Présentation des axes stratégiques et des actions retenues

Méthodologie de suivi de la mise en œuvre du schéma

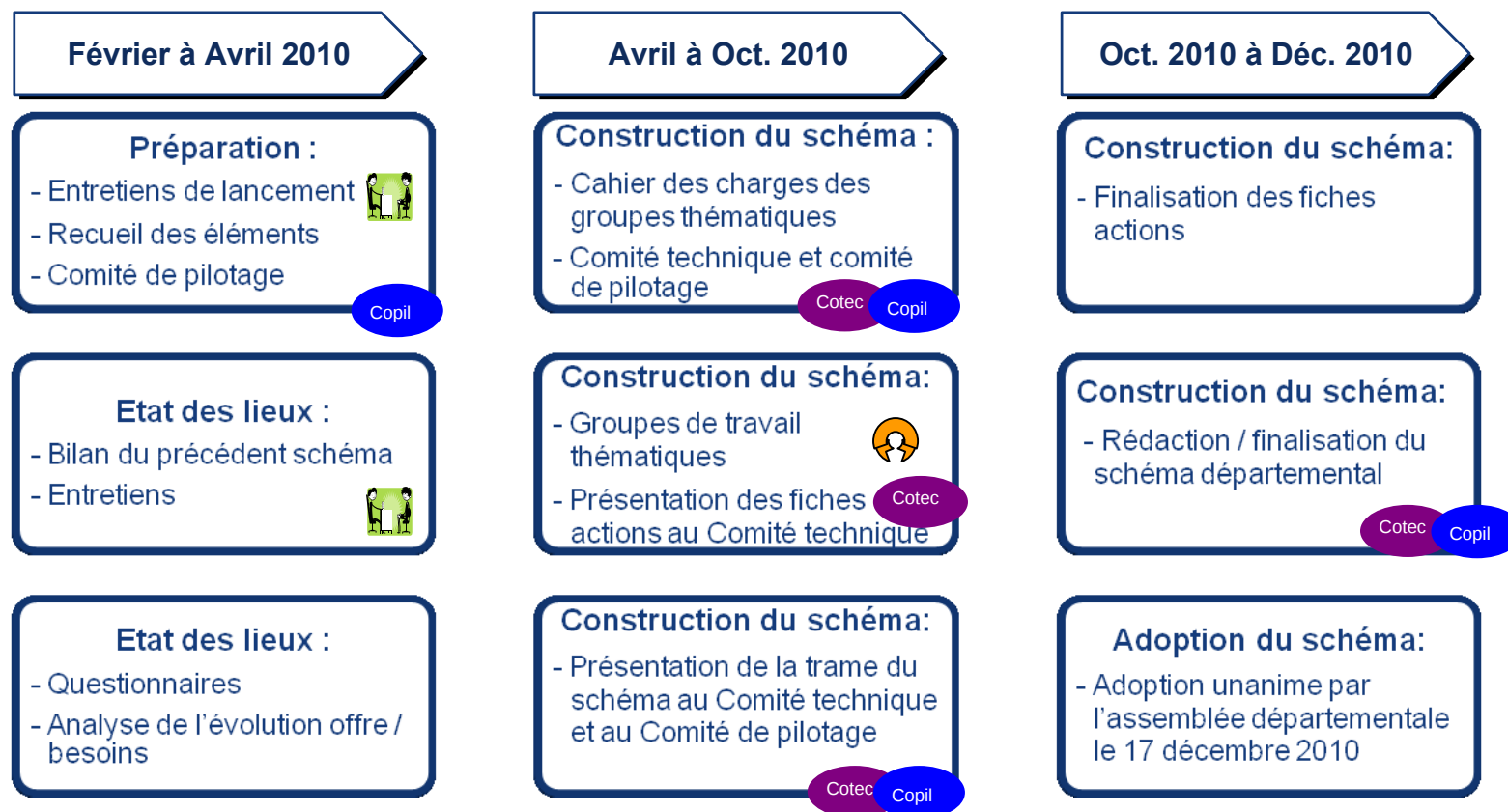
Point sur les actions démarrées

Communication autour du schéma

Echanges

Rappel de la méthodologie d'élaboration du schéma

Une méthodologie d'élaboration partenariale



- Edition d'un journal-projet
- Mise en ligne sur le site Internet du Conseil général

Ordre du jour

Mots d'accueil

Rappel de la méthodologie d'élaboration du schéma



Rappel de l'architecture globale du schéma

Présentation des axes stratégiques et des actions retenues

Méthodologie de suivi de la mise en œuvre du schéma

Point sur les actions démarrées

Communication autour du schéma

Echanges

Rappel de l'architecture globale du schéma

Un schéma composé de sept chapitres

Chapitre n°1 : Présentation du département, description du contexte sociodémographique et des caractéristiques économiques

- Analyse sociodémographique "générale" (données de population, données économiques, dépenses, nombre de bénéficiaires...) dans laquelle le département de la Charente-Maritime a été comparé avec d'autres départements

Chapitre n°2 : Accompagnement des personnes âgées en Charente-Maritime

- Bilan de la prise en charge des personnes âgées entre 2006 et 2010

Chapitre n°3 : Bilan du précédent schéma

- Avec pour chaque axe, un bilan de ce qui a été réalisé et de ce qu'il reste à mettre en œuvre

Chapitre n°4 : Résultats des questionnaires

- Plus de 1600 participants ont pu faire part de leurs avis et observations

Chapitre n°5 : Fiches actions

- Construites à partir des propositions formulées par les groupes de travail et validées par le comité technique et le comité de pilotage

Chapitre n°6 : Synthèse

Chapitre n°7 : Glossaire

Ordre du jour

Mots d'accueil

Rappel de la méthodologie d'élaboration du schéma

Rappel de l'architecture globale du schéma



Présentation des axes stratégiques et des actions retenues

Méthodologie de suivi de la mise en œuvre du schéma

Point sur les actions démarrées

Communication autour du schéma

Echanges

Présentation des axes

Axe 1 : Améliorer l'offre d'accompagnement des personnes âgées à domicile

**Axe 2 : Mieux adapter l'accueil en établissement
aux besoins des personnes âgées**

Axe 3 : Soutenir et développer l'accueil familial

**Axe 4 : Optimiser le fonctionnement des structures et favoriser la coordination
et le travail en réseau des acteurs intervenant auprès de la personne âgée**

**Axe 5 : Encourager le maintien et l'intégration des personnes âgées
dans la société**

**Axe 6 : Organiser le pilotage de la politique départementale
en faveur des personnes âgées**

➤ **Axe 1 : Améliorer l'offre d'accompagnement des personnes âgées à domicile**

➤ Fiche n°1.1 : **Mettre en place un protocole partagé de prévention et de signalement de la maltraitance envers les personnes âgées vulnérables**

- Niveau d'enjeu (proposé par les groupes de travail) : 1 sur 3
- Objectif : Prévenir la maltraitance et proposer des procédures permettant de signaler une situation de maltraitance puis de prendre les mesures adaptées

➤ Fiche n°1.2 : **Renforcer la formation continue et la supervision des intervenants des services d'aide à domicile prestataires autorisés**

- Niveau d'enjeu : 2 sur 3
- Objectif : Encourager la formation continue des intervenants des services d'aide à domicile prestataires autorisés, poursuivre la formation des personnels, de leur encadrement et soutenir en particulier la mise en place de séances d'analyse de la pratique. Engager à terme une réflexion sur la professionnalisation du secteur mandataire et des emplois direct

➤ Fiche n°1.3 : **Proposer des accueils de jour répondant aux besoins des personnes âgées**

- Niveau d'enjeu : 3 sur 3
- Objectif : Développer l'accueil de jour comme une offre à part entière avec un projet d'accueil spécifique, ciblé selon les besoins repérés sur les territoires.

➤ Axe 2 : Mieux adapter l'accueil en établissement aux besoins des personnes âgées

↳ Fiche n°2.1 : **Favoriser l'accès des bénéficiaires de l'aide sociale départementale à des lits habilités à l'aide sociale**

- Niveau d'enjeu : 1 sur 3
- Objectif : Favoriser un égal accès des personnes âgées, relevant de l'aide sociale à l'hébergement, aux établissements sur tout le département et identifier des solutions permettant d'offrir un plus grand nombre de places habilitées à l'aide sociale aux Charentais-Maritimes (augmenter le nombre de lits habilités en établissements publics et associatifs notamment ceux habilités partiellement ; envisager l'habilitation partielle à l'aide sociale départementale de lits en établissements privés lucratifs (de 1 à 3 lits), cette disposition ne s'appliquant que sur les pays dotés d'un ratio de lits habilités par rapport à la population inférieur à la moyenne départementale)

↳ Fiche n°2.2 : **Développer un outil partagé de suivi des places disponibles en établissement**

- Niveau d'enjeu : 2 sur 3
- Objectif : Améliorer le suivi et permettre l'accessibilité en ligne (pour le public et pour les professionnels) des places disponibles, mises à jour en temps réel

➤ Axe 2 : Mieux adapter l'accueil en établissement aux besoins des personnes âgées

- ↳ Fiche n°2.3 : **Elaborer une charte relative aux tarifs des établissements en cohérence avec les besoins des personnes âgées**
 - Niveau d'enjeu : 2 sur 3
 - Objectif : Favoriser un égal accès des personnes âgées aux établissements sur tout le département et éviter les écarts excessifs de tarifs

- ↳ Fiche n°2.4 : **Mettre en place un dossier partagé et une procédure unique de demande d'inscription en établissement**
 - Niveau d'enjeu : 2 sur 3
 - Objectif : Optimiser et rendre homogène en la simplifiant la recherche de place en établissement pour les personnes âgées et leur entourage

- ↳ Fiche n°2.5 : **Favoriser les solutions d'admission rapide en EHPAD**
 - Niveau d'enjeu : 3 sur 3
 - Objectif : Permettre une prise en charge sans délai pour des personnes âgées dont les besoins ne relèvent ni d'une hospitalisation, ni d'un accompagnement à domicile

➤ Axe 3 : Soutenir et développer l'accueil familial

↳ Fiche n°3.1 : **Développer la formation continue et favoriser le répit des accueillants familiaux**

- Niveau d'enjeu : 1 sur 3
- Objectif : Mettre en place des solutions afin de permettre aux accueillants familiaux de profiter de moments de répit et de temps de formation

↳ Fiche n°3.2 : **Mettre en place un règlement de fonctionnement de l'accueil familial**

- Niveau d'enjeu : 2 sur 3
- Objectif : Fixer un cadre facilitant la cohabitation entre la personne âgée et son accueillant familial ainsi que les relations de ce dernier avec la famille de la personne âgée . Rappeler aux accueillants les obligations liées à l'agrément

↳ Fiche n°3.3 : **Expérimenter le développement d'un système d'accueil familial regroupé**

- Niveau d'enjeu : 2 sur 3
- Objectif : Permettre à plusieurs familles d'accueil de se regrouper afin d'améliorer la qualité globale de l'accueil proposé aux personnes âgées et les conditions de vie professionnelle des accueillants familiaux

➤ **Axe 4 : Optimiser le fonctionnement des structures et favoriser la coordination et le travail en réseau des acteurs intervenant auprès de la personne âgée**

↳ Fiche n°4.1 : **Favoriser les mutualisations et les regroupements entre les structures pour optimiser leur fonctionnement ainsi que la qualité de prise en charge des usagers**

- Niveau d'enjeu : 1 sur 3
- Objectif : Encourager les structures à se regrouper ou à mettre en commun des moyens

↳ Fiche n°4.2 : **Renforcer le rôle du Conseil général en matière de coordination gérontologique locale**

- Niveau d'enjeu : 1 sur 3
- Objectif : Renforcer la coordination gérontologique au niveau local

↳ Fiche n°4.3 : **Améliorer le partage d'informations en matière d'évaluations et de suivis médico-sociaux**

- Niveau d'enjeu : 2 sur 3
- Objectif : Encourager la mutualisation de certaines informations en travaillant sur les contenus à partager à partir des outils existants

➤ **Axe 4 : Optimiser le fonctionnement des structures et favoriser la coordination et le travail en réseau des acteurs intervenant auprès de la personne âgée**

↳ Fiche n°4.4 : **Solliciter l'Agence Régionale de Santé sur l'amélioration des parcours de soins des personnes âgées en encourageant le travail en réseau**

- Niveau d'enjeu : 3 sur 3
- Objectif : Compléter la couverture territoriale départementale des réseaux gérontologiques et améliorer leur efficacité. Améliorer la promotion de la santé et la prévention

↳ Fiche n°4.5 : **Coordonner les interventions à domicile : élaboration d'un outil de liaison**

- Niveau d'enjeu : 3 sur 3
- Objectif : Retrouver facilement et rapidement les informations utiles à tous les acteurs, améliorant ainsi la continuité de prise en charge des personnes âgées à domicile

➤ **Axe 5 : Encourager le maintien et l'intégration des personnes âgées dans la société**

↳ **Fiche n°5.1 : Diffuser l'information sur les dispositifs d'adaptation du logement existants et soutenir des projets innovants**

- Niveau d'enjeu : 1 sur 3
- Objectif : Favoriser le libre choix des personnes âgées concernant leur lieu de vie: renforcer et faire connaître les dispositifs existants d'adaptation des logements et soutenir les actions innovantes

↳ **Fiche n°5.2 : Faire connaître les dispositifs existants de transport adapté aux besoins des personnes âgées et soutenir de nouvelles formes de transport**

- Niveau d'enjeu : 1 sur 3
- Objectif : Rendre plus accessible le transport à la demande et les autres possibilités de transport à destination des personnes âgées

↳ **Fiche n°5.3 : Favoriser le maintien et le développement d'activités sportives, culturelles, de loisirs répondant aux attentes variées des personnes âgées**

- Niveau d'enjeu : 2 sur 3
- Objectif : Développer l'offre de loisirs et d'activités accessibles et adaptés aux attentes des retraités, notamment dans le cadre associatif

➤ Axe 5 : Encourager le maintien et l'intégration des personnes âgées dans la société

↳ Fiche n°5.4 : **Faciliter l'action des associations œuvrant pour les personnes âgées et encourager le bénévolat des personnes âgées**

- Niveau d'enjeu : 2 sur 3
- Objectif : Permettre aux personnes âgées, notamment à domicile, de bénéficier d'une offre de services et de loisirs accessible et adaptée et de s'impliquer dans des actions favorisant le maintien du lien social

➤ **Axe 6 : Organiser le pilotage de la politique départementale en faveur des personnes âgées**

↳ Fiche n°6.1 : **Piloter la politique départementale en faveur des personnes âgées en s'appuyant notamment sur le schéma**

- Niveau d'enjeu : 1 sur 3
- Objectif : Préparer et porter les choix de la politique départementale en faveur des personnes âgées à partir des orientations générales définies par le Département, réaliser les réajustements nécessaires en fonction des évolutions du contexte (juridique, économique, sociologique),
- Modalités de mise en œuvre :
 - Mettre en place des instances de pilotage du schéma
 - Valider un tableau de bord de suivi
 - Impulser la mise en œuvre de la politique départementale en faveur des personnes âgées et veiller à son articulation et son homogénéisation sur l'ensemble des pays
 - Communiquer, échanger avec les professionnels sur la politique départementale en faveur des personnes âgées, notamment sur l'avancée du schéma, une fois par an (par pays et au niveau départemental)

Ordre du jour

Mots d'accueil

Rappel de la méthodologie d'élaboration du schéma

Rappel de l'architecture globale du schéma

Présentation des axes stratégiques et des actions retenues



Méthodologie de suivi de la mise en œuvre du schéma

Point sur les actions démarrées

Communication autour du schéma

Echanges

Méthodologie de suivi de la mise en œuvre du schéma

➤ Une méthodologie de suivi de la démarche :

↳ La réalisation d'un bilan annuel de ce qui a été réalisé, ce qui a été reporté, ce qu'il convient d'initier et des éventuelles actions à adapter en fonction de l'évolution des besoins, de la législation...

➤ Un outil de pilotage et de suivi de la mise en œuvre :

↳ Le plan d'actions de mise en œuvre

➤ Une personne dédiée au pilotage du schéma et à la coordination des acteurs pilotes des différentes actions

↳ Patricia Maudet est chargée de la mise en œuvre du schéma à la Direction de l'Autonomie du Conseil général

Ordre du jour

Mots d'accueil

Rappel de la méthodologie d'élaboration du schéma

Rappel de l'architecture globale du schéma

Présentation des axes stratégiques et des actions retenues

Méthodologie de suivi de la mise en œuvre du schéma



Point sur les actions démarrées

Communication autour du schéma

Echanges

Actions démarrées

Actions	Date de début de mise en oeuvre	Date de fin de mise en oeuvre	Enjeu (1 à 4)
Axe 1 : Améliorer l'offre d'accompagnement des personnes âgées à domicile			
1.1 Mettre en place un protocole partagé de prévention et de signalement de la maltraitance envers les personnes âgées vulnérables	janv.-11	avr.-12	1
Axe 2 : Mieux adapter l'accueil en établissement aux besoins des personnes âgées			
2.1 Favoriser l'accès des bénéficiaires de l'aide sociale départementale à des lits habilités à l'aide sociale	avr.-11	avr.-15	1
2.2 Développer un outil partagé de suivi des places disponibles en établissement	avr.-11	avr.-13	2
Axe 3 : Soutenir et développer l'accueil familial			
3.1 Développer la formation continue et favoriser le répit des accueillants familiaux	juil.-11	janv.-13	1
Axe 5 : Encourager le maintien et l'intégration des personnes âgées dans la société			
5.2 Faire connaître les dispositifs existants de transport adapté aux besoins des personnes âgées et soutenir de nouvelles formes de transport	janv.-11	avr.-13	1
Axe 6 : Piloter la politique départementale en faveur des personnes âgées			
6.1 Piloter la politique départementale en faveur des personnes âgées en s'appuyant notamment sur le schéma	avr.-11	janv.-16	1

Ordre du jour

Mots d'accueil

Rappel de la méthodologie d'élaboration du schéma

Rappel de l'architecture globale du schéma

Présentation des axes stratégiques et des actions retenues

Méthodologie de suivi de la mise en œuvre du schéma

Point sur les actions démarrées



Communication autour du schéma

Echanges

Communication autour du schéma

- **Edition d'un journal de projet**
- **Mise en ligne des documents produits au fil de l'eau sur le site du Conseil général**
 - Journal de projet
 - Supports de présentation successifs au Comité technique (diagnostic / état des lieux, propositions d'actions, résultats des questionnaires)
 - Liens vers les questionnaires
 - Comptes-rendus des groupes de travail
 - Schéma validé par l'assemblée départementale
- **Edition du schéma départemental dans le cadre de la collection « livre blanc » du Conseil général**
 - Distribué lors de la session de juin aux élus et diffusé aux partenaires concernés à partir de juillet



Ordre du jour

Mots d'accueil

Rappel de la méthodologie d'élaboration du schéma

Rappel de l'architecture globale du schéma

Présentation des axes stratégiques et des actions retenues

Méthodologie de suivi de la mise en œuvre du schéma

Point sur les actions démarrées

Communication autour du schéma



Echanges